

Ségolène Royal à la rescousse du gouvernement algérien

"Les église ne sont ni fermées, ni interdites en Algérie". Vraiment ?

Une chose est sûre : la visite du pape [en Algérie](#) est loin de faire l'unanimité. La preuve en est que même les médias de grands chemins osent afficher une certaine perplexité : [L'Express](#), par exemple, titrait un de ses articles, à la veille de l'arrivée de ce dernier : « *Le pape Léon XIV en Algérie : les dits et les non-dits d'une visite qui interroge* » ; *Paris Match*, le même jour, écrivait aussi : « *Églises fermées et conversions secrètes... Léon XIV et les paradoxes de l'Algérie* ». Des analyses et des interrogations qui n'ont pas été du goût de tout le monde. En tout cas, pas de celui de [TSA](#), un média algérien qui n'a pas manqué d'accuser *L'Express* d'avoir « *rejoint la galaxie des médias proches de l'extrême droite et spécialistes de la propagande anti-algérienne* », et de dénoncer *Le Point* et *Le Figaro* pour avoir laissé respectivement Kamel Daoud et Boualem Sansal donner leurs avis sur cette visite : en bref, le média condamne tout le monde pour « *algérophobie* ». Étonnamment, [ou non](#), Ségolène Royal, elle aussi, s'est insurgée et, sur X, n'a pas manqué de dénoncer un discours influencé par « *des voix qui font de la hargne contre l'Algérie un fond (sic) de commerce bien peu glorieux* ».

Non [@ParisMatch](#) les églises ne sont ni fermées ni interdites en Algérie.

Attention à ne pas relayer des informations qui visent à dénigrer la visite du pape Léon XIV à Alger, pour des raisons peu glorieuses (dont on devine hélas la motivation) . Renseignez-vous auprès du... <https://t.co/3DMI2WGabB>

— Ségolène Royal (@RoyalSegolene) [April 12, 2026](#)

La « porte-parole du régime algérien »

Sur X, le post de Ségolène Royal a suscité des réactions polémiques. Mohammed Sifaoui, par exemple, qu'il serait difficile de classer à l'extrême droite, n'hésite pas à interpeller directement celle qu'il appelle la « *porte-parole du régime algérien* » sur sa méconnaissance de la situation réelle des chrétiens en Algérie, expliquant notamment que « *la réalité actuelle, c'est un christianisme qui survit mais se replie dans l'informel et le*

domestique, sous la surveillance d'un État qui utilise le droit des cultes comme outil de contrôle politique et identitaire plutôt que comme garantie de pluralisme religieux ».

En fait, [Charlotte Touati](#) relève tout simplement que Ségolène Royal « *véhicule vraiment les éléments de langage du gouvernement algérien* ». À BV, l'historienne et chercheuse en sciences des religions à l'université de Lausanne explique : « *Ce qui m'a le plus choquée, c'est cette négation de faits parce que c'est documenté par des institutions internationales* », arguant que « *si [Ségolène Royal] dit que non, il n'y a pas de fermeture d'églises, ça veut dire qu'elle nie l'existence des protestants [...] ça veut dire qu'elle laisse le soin au gouvernement algérien de décider ce qui est ou non une église* ». Un discours qui contrevient, d'ailleurs, à la doctrine œcuménique prônée par les papes depuis Vatican II, relève Charlotte Touati. « *Le grand argument - on voit que ce sont les éléments de langage du gouvernement algérien -, c'est donc que ce ne sont pas des églises, ce sont "juste" des protestants, ce sont des garages [...] : on voit directement d'où est tiré l'argumentation. Ségolène Royal n'a pas autorité pour dire si ce sont ou pas des églises, c'est ça le plus choquant pour moi.* » En bref, Ségolène Royal nie les persécutions chrétiennes en Algérie, et notamment celles des protestants en Kabylie, et, en cela, reprend le double discours officiel algérien.

Ignorance ou complaisance ?

Il n'y a pas pire aveugle que celui qui ne veut pas voir, dit-on, et Gregor Puppink, directeur du think tank [ECLJ](#), interpelle lui aussi Ségolène Royal, sur X : « *Non, @RoyalSegolene, vous ne connaissez manifestement pas le sujet, ou alors vous servez de relais à la propagande du régime. Il n'y a pas de liberté religieuse en Algérie pour les chrétiens.* » À BV, Gregor Puppink explique qu'en effet, soit « *elle n'y connaît rien, soit elle est un relais d'influence de la propagande du régime* ». Cependant, il lui reconnaît un mérite, celui « *d'avoir suscité cette polémique et d'avoir ainsi posé la question publiquement [...], parce que le fait de nier cette oppression est le propre du gouvernement algérien qui espérait par la visite [du pape] donner une image lisse d'un pays qui respecte les catholiques mais qui oublie l'existence d'une vraie Église algérienne [...]* »

Non, [@RoyalSegolene](#), vous ne connaissez manifestement pas le sujet, ou alors vous servez de relais à la propagande du régime.

Il n'y a pas de liberté religieuse en Algérie pour les chrétiens.

- Les 8000 catholiques sont tolérés car étrangers et à condition de ne pas évangéliser.... <https://t.co/p8pxu1FXr5>

— Grégor Puppinck (@Gregor_Puppinck) [April 12, 2026](#)

C'est simple, explique Gregor Puppinck, « *c'est comme si la France se contentait de la grande mosquée de Paris et que toutes les autres mosquées étaient interdites et puis qu'on disait : "regardez, il y a l'islam en France, regardez la grande mosquée de Paris !" C'est la vitrine mais tout le reste serait en fait supprimé [...]* » L'image est parlante : il s'agit de montrer au chef religieux en visite comme ça brille dans la vitrine tout en oubliant que « *la vraie Église algérienne, elle, est opprimée* ». Il nuance d'ailleurs encore : les catholiques étrangers sont « *tolérés mais à condition qu'ils ne fassent pas d'évangélisation [...]* même implicite, silencieuse dans les œuvres », comme le montre, ajoute-t-il, l'[interdiction de Caritas-Algérie](#) en 2022.

Peut-être que, finalement, Ségolène Royal aura rendu service aux chrétiens d'Algérie : si c'était un non-sujet, elle n'aurait pas eu besoin d'en parler et de prendre la défense du gouvernement algérien.

 [bvoltaire.fr/segolene-royal-a-la-rescousse-du-gouvernement-algerien](https://www.lemonde.fr/segolene-royal-a-la-rescousse-du-gouvernement-algerien)

Article publié par : Victoire Riquetti

Article publié le 13 avril 2026